

# CONFINEMENT

## Goderville

Sur l'ensemble du territoire national,  
du 30 octobre 2020 jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2020 a minima



LE PLAN VIGIPIRATE EST RELEVÉ AU NIVEAU  
URGENCE ATTENTAT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE  
SOYEZ VIGILANT



**Port du masque obligatoire**  
Sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public, dès 11 ans

**Respect des gestes barrières**  
Partout, tout le temps



### Établissements scolaires

- Les crèches, écoles, collèges et lycées restent ouverts. Pour les universités et établissements d'enseignement supérieur, la règle est le distanciel.
- Les activités sportives pour les scolaires sont maintenues dans les gymnases et piscines. Vincent Garcia, notre éducateur sportif, continuera d'intervenir.
- **Le port du masque est obligatoire dès 6 ans dans l'enceinte de l'école et dans la cour de récréation** (masque à la charge des familles, prévoir un second masque pour les enfants qui mangent au restaurant scolaire, pour l'après-midi).
- Un **protocole sanitaire renforcé est mis en application dans les écoles**, la municipalité de Goderville met tout en oeuvre pour assurer la sécurité des élèves et du personnel.
- **La garderie périscolaire et la restauration scolaire sont maintenues à Goderville**
- Pour porter son enfant et revenir le chercher à la garderie périscolaire et à l'école : il est nécessaire de se munir d'**une attestation « justificatif de déplacement scolaire »** (téléchargeable sur : [www.goderville.com](http://www.goderville.com))



### Services publics

- **Les services publics restent ouverts.** Par exemple : La Poste, la déchetterie communautaire sont ouverts.
- **Mairie de Goderville** Ouverte tous les jours, du lundi au vendredi : De 9h à 12h : accueil physique et téléphonique / De 14h à 17h : accueil uniquement téléphonique. Tél : 02 35 10 40 70
- Pour toute demande d'assistance, contacter le Centre Communal d'Action Sociale. Tél : 02 35 10 40 70
- **Communauté de Communes** Accueil sur RDV au 02 35 29 65 85



### Commerces & marché

- **Le marché hebdomadaire du mardi matin à Goderville est maintenu**, uniquement pour la vente de denrées alimentaires.
- Les commerces de première nécessité, y compris les opticiens, restent ouverts : liste sur [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



### Santé

- Les praticiens de santé continuent d'exercer comme habituellement.
- **Le cabinet médical de Goderville reste ouvert.** Contact : 02 35 27 86 11
- **La Croix-Rouge effectue des tests Covid-19** en « drive » à Goderville, sur RDV au 02 35 27 75 76



### Déplacements

- **Les sorties sont interdites, sauf notamment :**
  - Pour faire ses courses alimentaires, ou aller à la banque
  - Pour se rendre dans un service public (Poste, Mairie, CAF...)
  - Pour aller travailler (si le télétravail n'est pas possible) ou se former (si cela n'est pas possible à distance)
  - Pour motifs médicaux
  - Pour motifs familiaux impérieux et pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires
  - Pour accompagner un enfant à l'école ou aller le chercher
  - Pour déménager
- Il est également possible de sortir pour prendre l'air ou faire de l'activité physique (pratique individuelle), pour un déplacement d'**une heure maximum et dans un rayon d'1km maximum du domicile**. Les parcs, jardins, forêts, restent ouverts, sans port du masque.
- Dans tous les cas, **tous déplacements doivent être justifiés par une attestation dûment remplie**, à télécharger sur : [www.goderville.com](http://www.goderville.com)

### Rassemblements

- Les rassemblements à domicile et dans l'espace public (hors manifestations revendicatives déclarées et enterrements) sont **strictement interdits**.
- Il est **interdit de recevoir des amis ou de la famille à la maison, ou d'aller chez eux**.
- Les cérémonies religieuses sont interdites, sauf pour les enterrements (dans la limite de 30 personnes) et pour les mariages (dans la limite de 6 personnes). Les cimetières restent ouverts.

### Etablissements recevant du public

- Les équipements culturels sont fermés. Les spectacles programmés à la salle La Ficelle sont reportés à 2021.
- Les salles de sport, les salles des fêtes, les bars et restaurants, les commerces hors autorisation spécifique (liste sur [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)) sont également fermés.
- Les lieux de culte restent ouverts jusqu'à lundi 2 novembre 2020 à minuit pour la Toussaint (plan Vigipirate renforcé : Urgence Attentat. RDV sur [www.goderville.com](http://www.goderville.com)).

### Associations

- Les activités associatives, que ce soit pour les personnes mineures ou majeures sont **fermées**.
- Pour les enfants, les activités extra-scolaires sont donc **interdites**.